

MAXIME COSTILHES NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTERPROFESSION CÉRÉALIÈRE

Maxime Costilhes rejoint Intercéréales, l'interprofession des céréales, en tant que directeur général à compter du 30 août 2021. Il a ainsi la responsabilité de coordonner avec les élus le développement des activités de l'interprofession, qui a récemment fusionné avec les associations de promotion France Export Céréales et Passion Céréales.

Après 4 années à la direction générale des Brasseurs de France (syndicat professionnel représentant les brasseurs français), Maxime Costilhes rejoint la filière céréalière le 30 août.

Diplômé de SciencesPo Grenoble, il a débuté sa carrière à la cellule diplomatique du ministère de l'Intérieur, puis comme chef-adjoint de cabinet, poste qu'il a également occupé en 2012 auprès du Président de la République. Il a ensuite intégré SNCF entre 2012 et 2015 comme conseiller du secrétaire général sur les questions de relations institutionnelles et de gestion de crise. En 2015, il devient chef de cabinet d'un candidat aux primaires.

Issu du milieu agricole, il connaît très bien les sujets et enjeux agricoles.

« Je me réjouis de rejoindre la filière céréalière et de travailler à l'animation de ses 14 familles. C'est une filière d'excellence et essentielle à l'alimentation. Alors même que les défis climatiques, économiques et sociaux sont nombreux, j'ai la conviction, qu'en travaillant à des réponses collectives et concertées, nous saurons apporter les solutions et que la filière sera même une partie importante de la réponse au changement climatique », déclare Maxime Costilhes.

Intercéréales travaille actuellement sur plusieurs sujets importants pour les professionnels de la filière céréalière notamment sur les sujets de compétitivité, innovation, qualité, nutrition, transition agroécologique, décarbonation dans le cadre d'une démarche globale de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Visuel à télécharger via [ce lien](#).



A PROPOS D'INTERCÉRÉALES

Association privée à but non lucratif, Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière des céréales. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle a été reconnue officiellement par les Pouvoirs Publics par arrêté du 19 décembre 2003.

L'interprofession a pour objet de développer les filières céréalières en France. Elle réunit les acteurs représentant le secteur de la production (blé tendre, blé dur, orge, maïs, avoine, triticale, seigle, sorgho et riz), de la collecte, de la commercialisation et de la première transformation (amidon, alimentation animale, farine, malt, semoule).

CONTACTS PRESSE

Elise Fornero : 06 63 55 70 78 - elisefornero@forelconseil.com
Déborah Zeitoun : 06 25 69 87 59 - deborahzeitoun@dz-conseil.com